DANS CE NUMÉRO : Affiche officielle de la CONFÉRENCE DE WINNIPEG

CANADA

Regard sur le monde

Numéro 9 • Automne 2000

Protéger les enfants touchés par la guerre

Il est temps d'agir

La voix des enfants

Olara Otunnu, représentant spécial des Nations Unies

La Conférence de Winnipeg

Mobiliser la communauté internationale en faveur des enfants touchés par la guerre

Le Sommet du millénaire des Nations Unies

Redéfinir l'ONU pour le siècle à venir

Canada Post Publication No. 40047001

Canada

Canada Regard sur le monde

est publié en français et en anglais avec l'autorisaton du ministre des Affaires étrangères, l'honorable Lloyd Axworthy.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Directeur de la rédaction Jacques Larochelle
Rédacteur Ronald Baynes
Réviseurs Marie-Joëlle Auclair, Nicole Chênevert-Miquelon, Michel Forand, William Hart
Conception graphique GLS Dezign

Pour recevoir des exemplaires gratuits de notre magazine et d'autres publications du MAECI

Services de renseignements (SXCI)
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
125, promenade Sussex, B-2
Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Téléphone (sans frais) : 1 800 267-8376
Région de la capitale nationale : (613) 944-4000
Télécopieur : (613) 996-9709
Courriel : enqserv@dfait-maeci.gc.ca

Canada — Regard sur le monde
est également disponible sur Internet
www.dfait-maeci.gc.ca / canada-magazine

AU SUJET DE *CANADA — REGARD SUR LE MONDE*

Canada — Regard sur le monde est une publication trimestrielle qui vise à fournir au public canadien un aperçu des questions de politique étrangère de l'heure dans une perspective canadienne. Elle informe les lecteurs et lectrices des dernières initiatives, réactions et contributions du Canada dans les affaires internationales.

NOTRE COUVERTURE

Jeunes réfugiés cambodgiens à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge
CANAPRESS / AP

Dessin de Nikoleta, 10 ans, de Fažana, (ancienne Yougoslavie)
UNICEF
ISSN 1491-4573

CALENDRIER

MANIFESTATIONS

SEPTEMBRE

6-8 septembre
Sommet du millénaire des Nations Unies
New York (États-Unis)

10-17 septembre
Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre
Winnipeg (Manitoba)

OCTOBRE

2-6 octobre
Commémoration du 50e anniversaire de la création de l'Office du Haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)

4-6 octobre
10e Conférence des épouses des chefs d'État et de gouvernement des Amériques
Lima (Pérou)

9-13 octobre
5e réunion ministérielle sur les enfants et la politique sociale dans les Amériques
Kingston (Jamaïque)

NOVEMBRE

12-13 novembre
Réunion ministérielle de l'APEC
Brunéi Darussalam

15-16 novembre
8e Réunion des dirigeants des pays de l'APEC
Brunéi Darussalam

DÉCEMBRE

1-3 décembre
Sommet mondial sur les arts et la culture
Ottawa (Ontario)

Dans ce numéro

Il est temps d'agir 3
Protéger les enfants touchés par la guerre

La voix des enfants 4
Olara Otunnu, représentant spécial des Nations Unies

La Conférence de Winnipeg 6
Mobiliser la communauté internationale en faveur des enfants touchés par la guerre

Secourir les enfants touchés par la guerre 8
CAUSE Canada en Sierra Leone

Landon Pearson 9
La sénatrice des enfants

Forum national 2000 10
Les jeunes Canadiens se préoccupent des enfants touchés par la guerre

Nations - Actualités 11
La Sierra Leone : une société à rebâtir

Le Sommet du millénaire des Nations Unies 12
Redéfinir l'ONU pour le siècle à venir

Culture 14
Se servir des arts pour guérir les plaies de la guerre

Nouvelles en bref 15
Ratification de deux importants traités internationaux, cadre de politique pour le Grand-Nord, reconnaissance de la Corée du Nord

Saviez-vous que... 16

Protéger et aider les enfants touchés par la guerre : il est temps d'agir

Camp de réfugiés en Thaïlande

Ex-enfant-soldat en Ouganda

Jeune réfugié tchétchène

Les chiffres sont consternants. Depuis 10 ans, les conflits ont causé la mort de 2 millions d'enfants, ont fait plus de 1 million d'orphelins, ont laissé plus de 6 millions d'enfants blessés gravement ou handicapés et 10 millions avec de graves traumatismes psychologiques. Actuellement, on trouve quelque 300 000 jeunes de moins de 18 ans utilisés comme soldats dans une trentaine de zones de conflit à travers le monde.

Présentement, dans près de 50 pays, des enfants souffrent en raison de conflits armés ou des séquelles de ceux-ci. Ces enfants sont victimes d'agressions sexuelles ou, encore, sont arrachés à leur domicile. Plus de 20 millions d'enfants sont déplacés à l'intérieur ou à l'extérieur de leur propre pays. Ce nombre représente plus de la moitié des personnes déplacées dans le monde.

Le manque de nourriture, d'hygiène et de soins médicaux — éléments essentiels à la survie et à la croissance — rend les enfants particulièrement vulnérables. La plupart de ces enfants vivent dans des milieux pauvres et marginalisés, où les conditions sanitaires sont très difficiles et dangereusement malsaines. De profondes cicatrices psychologiques ou des traumatismes durables les affligent. Chaque mois, environ 800 enfants sont tués ou mutilés par des mines terrestres.

Cela doit absolument cesser. Depuis le Sommet mondial pour les enfants, qui a eu lieu en 1990, les Nations Unies, plusieurs pays (dont le Canada) et des organisations non gouvernementales s'efforcent d'attirer l'attention de la communauté internationale sur les terribles souffrances vécues par les enfants touchés par les conflits armés.

Dans ce numéro de *Canada — Regard sur le monde*, nous examinons comment la communauté internationale, et notamment le Canada, fait face à ce problème. Nous mettons en lumière les causes profondes des conflits modernes, l'incidence plus considérable que jamais qu'ils ont sur les civils et les enfants, les intervenants et leurs efforts visant à aider les enfants touchés par la guerre de même que les gestes que nous pouvons poser collectivement dans le cadre du mouvement mondial de lutte contre l'exploitation des enfants victimes de la guerre.

Nous nous penchons par ailleurs sur le travail qu'accomplit Olara Otunnu, le représentant spécial du secrétaire général pour la protection des enfants dans les conflits armés. Nous avons aussi rencontré la sénatrice Landon Pearson, la représentante personnelle du premier ministre à la Session extraordinaire sur les enfants de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui aura lieu en septembre 2001 à New York. Il sera également question des efforts déployés actuellement à l'échelle internationale pour améliorer les conditions de vie des enfants touchés par la guerre. Nous présentons en outre quelques initiatives ayant pour objectif d'aider les enfants à se remettre des blessures physiques et psychologiques résultant de la guerre. Nous faisons le bilan des résultats de la Conférence sur les enfants touchés par la guerre en Afrique de l'Ouest, dont le Ghana et le Canada ont été les hôtes en avril dernier. Enfin, nous décrivons les buts visés par la première **Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre**, qui a lieu à Winnipeg du **11 au 17 septembre**.

Nous espérons que ce numéro de *Canada — Regard sur le monde* vous donnera matière à réflexion.

La rédaction

photos : CANAPRESS

La voix des enfants : Olara Otunnu

En septembre 1997, Olara A. Otunnu a été nommé représentant spécial pour la protection des enfants dans les conflits armés pour un mandat de trois ans, par le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan. Par l'annonce de cette nomination, M. Annan a voulu souligner qu'il était urgent qu'un porte-parole défende publiquement et sur le plan moral les enfants touchés par la guerre.

M. Otunnu a pris son rôle très au sérieux. Lors de ses missions sur le terrain, il a réussi à obtenir des engagements importants de la part des belligérants, dont ceux de ne pas engager d'enfants-soldats et de ne pas prendre pour cibles des bâtiments publics comme les écoles et les hôpitaux. Il a aussi été un catalyseur très efficace pour stimuler les efforts des gouvernements, des organismes de l'ONU — qui œuvraient déjà activement pour la cause des enfants victimes de la guerre — et des organismes humanitaires non gouvernementaux. Il a en outre défendu sans relâche les droits des enfants touchés par la guerre.

Né en 1950 dans le Nord de l'Ouganda, M. Otunnu possède toutes les compétences requises pour le poste qu'il occupe. Avocat de formation, il a étudié à l'Université de Makerere, à Kampala, à l'Université Oxford et à la faculté de droit de l'Université Harvard. Dans les années 1970, alors qu'il était étudiant, ses qualités de leader se manifestaient déjà et il a joué un grand rôle dans l'opposition au régime d'Idi Amin Dada. Représentant permanent de l'Ouganda auprès de l'ONU de 1980 à 1985, il a pris une part très active dans les affaires de l'Organisation, où il a été notamment président du Conseil de sécurité. Il a été ensuite ministre des Affaires étrangères de l'Ouganda en 1985 et 1986. Dans les années qui ont suivi, il a travaillé au sein d'organisations internationales, de groupes d'études et de commissions s'intéressant à la paix dans le monde. Il est membre de la Dotation Carnegie pour la paix internationale et du Comité consultatif du Stockholm International Peace Research Institute.

Tuteur de six enfants, M. Otunnu est la personne tout indiquée pour défendre de manière énergique et crédible les enfants touchés par la guerre. Il dit que son mandat est simple et consiste « à promouvoir la protection, les droits et le bien-être des enfants à chaque étape d'un conflit. Je mène une action diplomatique sur les plans politique et humanitaire et je propose des projets concrets pour protéger les enfants pris dans la tourmente de la guerre. D'ici la fin de mon mandat, j'espère réussir à éveiller la conscience collective au sort des enfants victimes des conflits armés et voir un mouvement mondial transformer l'indignation provoquée par ces abominations en gestes positifs à leur égard. »

Les enfants n'ont tout simplement pas leur place dans la guerre.

—Olara Otunnu devant la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, le 12 mars 1998

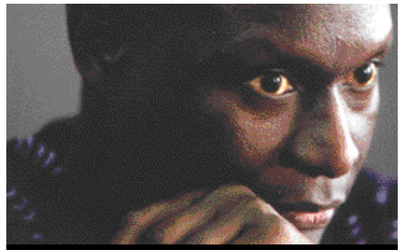

Olara Otunnu

M. Otunnu en Afrique, au milieu d'enfants touchés par la guerre

M. Otunnu en mission sur le terrain

photos : Bureau du représentant spécial

Réalisations récentes de la communauté internationale

- La protection des enfants désormais intégrée aux activités de l'ONU dans le cadre de ses opérations pour la paix, de même que le recours à des conseillers en la matière.
- Le lancement, en Afrique de l'Est et de l'Ouest et au Kosovo, des « initiatives de voisinage » pour amener les gouvernements, les groupes rebelles, les organisations de la société civile et les organismes humanitaires à engager le dialogue en vue d'adopter des mesures concrètes pour protéger les enfants des dangers transfrontières.
- L'adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité de l'ONU, en août 1999, d'une résolution qui établit des mesures importantes pour protéger les enfants et assurer leur bien-être pendant et après un conflit armé.
- Le dépôt, en juillet, d'un rapport du secrétaire général Annan qui contient 55 recommandations quant aux gestes que la communauté internationale pourrait et devrait poser pour améliorer le sort des enfants touchés par la guerre — en particulier celui des filles et des adolescents, que l'on tend à oublier pendant les guerres.
- L'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies, en mai dernier, du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la participation d'enfants aux conflits armés. Ce nouvel instrument international — sans doute la réalisation la plus importante — interdit l'enrôlement obligatoire des enfants de moins de 18 ans et leur participation au combat. Le Canada a été le premier à signer le Protocole le 6 juin.

Camp de réfugiés en Angola

photo : CANAPRESS/AP

Jeune réfugié cambodgien

photo : CANAPRESS

Le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, en visite en Sierra Leone avec M. Otunnu en avril 2000

photo : Bureau du représentant spécial

Un engagement porteur d'espoir

De toute évidence, les missions sur le terrain de M. Otunnu ont été fructueuses. En Colombie, par exemple, le gouvernement a pris des dispositions pour interdir l'enrôlement des jeunes de moins de 18 ans, et les Forces armées révolutionnaires de la Colombie ont convenu de ne plus recruter d'enfants de moins de 15 ans. Au Rwanda et au Burundi, les gouvernements ont accepté de porter à 18 ans l'âge minimum de recrutement dans les forces armées et de prêter une attention particulière aux besoins des enfants après la guerre, surtout en matière d'éducation et de santé.

Au Sri Lanka, les instances gouvernementales et les chefs des rebelles ont promis de ne pas envoyer au combat des enfants ayant moins de 18 ans et de ne pas recruter les jeunes avant l'âge de 17 ans. Ils se sont aussi engagés, de part et d'autre, à distribuer des articles de première nécessité dans les régions touchées par la guerre et à permettre aux populations déplacées de circuler librement. Au Soudan, le gouvernement ainsi que l'Armée populaire de libération du Soudan ont promis de ne pas poser de mines antipersonnel dans la zone de combat, au sud du pays, et de coopérer avec l'ONU pour lancer des programmes de sensibilisation aux dangers des mines et entreprendre le déminage.

Des paroles à l'action

Malgré ces progrès, il reste encore beaucoup à faire. Maintenant que son mandat a été prolongé de trois ans, M. Otunnu s'est donné plusieurs priorités : l'instauration à l'échelle mondiale d'une « semaine de tranquillité » pendant laquelle tous les belligérants des conflits en cours accepteraient, chaque année, de cesser les combats en même temps pendant une semaine par égard pour les enfants; l'initiative Voix des enfants qui rendrait possible la création d'émissions de radio portant principalement sur les besoins des enfants et les sujets qui les intéressent; la création de « réseaux d'enfants » qui mettraient en rapport des jeunes de pays en guerre et des jeunes de pays en paix; une surveillance plus étroite et plus systématique des promesses de paix et des engagements de nature humanitaire obtenus des parties à un conflit; et le refus d'amnistier les violateurs des droits de l'enfant.

Par-dessus tout, Olara Otunnu réclame une campagne internationale qui traduirait l'impressionnant ensemble de traités et de conventions existants en actions concrètes. « Tous ces instruments ont malheureusement des effets négligeables dans la réalité. Des mots couchés sur papier ne peuvent sauver des enfants en péril. Il nous faut passer à une ère d'application », d'expliquer M. Otunnu.

M. Otunnu en compagnie d'enfants touchés par la guerre en Colombie

photo : Bureau du représentant spécial

Pour en savoir davantage sur Olara Otunnu et sur son travail à l'égard des enfants touchés par la guerre, visitez le site Web du représentant spécial pour la protection des enfants dans les conflits armés : www.un.org/special-rep/children-armed-conflict

Canada • Regard sur le monde • Numéro 9 • Automne 2000

Les enfants touchés par la guerre : mobiliser la communauté internationale pour faire cesser l'horreur

Quelques faits

- Les conflits modernes sont majoritairement internes et impliquent souvent plusieurs groupes armés. Les villages sont devenus des champs de bataille, et les populations civiles, la cible privilégiée des groupes armés.
- Les enfants sont particulièrement ciblés par les stratégies visant à éliminer la prochaine génération d'adversaires potentiels. Pour la même raison, les enfants, et particulièrement les fillettes, sont victimes de violence sexuelle à grande échelle.
- Comble de cynisme, on recrute ou kidnappe des enfants pour en faire des soldats. Certains d'entre eux, fillettes comme garçons, n'ont que sept ou huit ans. On peut les manipuler facilement afin d'en faire des outils de combat impitoyables et inconditionnels. Ces enfants ont commis certaines des pires brutalités en Sierra Leone.

Source : Rapports du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la protection des enfants dans les conflits armés, 1998 et 1999

La situation des enfants, particulièrement dans les zones de conflit, est devenue une préoccupation d'ordre mondial au cours des années 1980 et a mené, en 1989, à l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la Convention relative aux droits de l'enfant. Depuis, la Convention a été ratifiée par 191 pays, ce qui en fait l'instrument international à avoir suscité l'appui le plus universel de tous les temps. Elle contient une disposition clé stipulant que les enfants exposés à des conflits armés doivent bénéficier d'une protection spéciale, et qu'aucun enfant ne doit prendre part à des hostilités.

Même si tous les dirigeants présents au Sommet mondial pour les enfants de 1990 appuyaient sans réserves la Convention, la situation des enfants ne s'en est pas moins détériorée dans certains pays. Toutefois, la Convention s'est avérée un nouvel outil puissant pour l'ONU et pour la communauté internationale afin d'attirer l'attention sur les enfants touchés par la guerre. Les organismes spéciaux de l'ONU, de nombreux gouvernements et plusieurs ONG ont commencé à participer activement à la résolution de cette question. L'intérêt croissant manifesté à l'échelle internationale a décidé l'ONU à confier en 1994 à l'ancienne ministre de l'Éducation et première dame du Mozambique, Graça Machel, la direction d'une étude sur le sujet. À la suite des conclusions choquantes de son rapport présenté en 1996, le secrétaire général Annan a nommé Olara Otunnu, en septembre 1997, à titre de représentant spécial pour la protection des enfants dans les conflits armés (pp. 4 - 5).

Pendant ce temps, l'ONU a commencé à se pencher sur les moyens de mieux protéger les enfants touchés par la guerre. Le 21 janvier 2000, après six années de négociations difficiles, l'ONU est enfin parvenue à une entente visant à porter de 15 à 18 ans l'âge minimal de recrutement obligatoire et de participation aux combats. Cette entente, connue sous le nom de Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la participation des enfants aux conflits armés, a été adoptée par l'Assemblée générale le 26 mai. Le Protocole vise à éliminer le recours aux enfants-soldats dans les conflits armés. Le Canada, qui avait investi énormément d'efforts en vue de promouvoir l'adoption du Protocole, en a été le premier signataire et l'a ratifié le 7 juillet.

Pleins feux sur Winnipeg

Déterminé à mobiliser les efforts à l'échelle internationale, le Canada a coprésidé avec le Ghana la Conférence sur les enfants touchés par la guerre en Afrique de l'Ouest, qui s'est tenue en avril dernier à Accra. La Conférence a mené à l'adoption d'une déclaration et d'un plan d'action pour la région. Le plan propose une série d'initiatives : l'adoption de lois en vue de porter l'âge de recrutement à 18 ans; la sensibilisation des médias ainsi que des campagnes d'information du public sur les droits des enfants; des programmes de réadaptation et de réintégration des enfants dans des collectivités sécuritaires; et la prévention des conflits.

Sur le plan régional, le Canada donne l'occasion à un plus grand nombre d'intervenants de s'intéresser à cette question en accueillant, du 10 au 17 septembre à Winnipeg, la Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre. Cette conférence constituera le premier rassemblement ministériel mondial sur les questions relatives aux enfants touchés par la guerre, auquel participeront des représentants d'organismes de l'ONU, des jeunes de toutes les régions du monde, des organisations non gouvernementales, le secteur privé et des universitaires. La Conférence servira à formuler un plan d'action international concernant le problème croissant des enfants touchés par les conflits armés.

Lors de la Conférence, l'UNICEF animera conjointement une réunion d'experts dont le but sera de proposer des façons de résoudre la question et de créer une volonté politique et morale. Cette rencontre viendra compléter une nouvelle initiative mondiale de l'UNICEF intitulée « Partenariat mondial en faveur des enfants », qui vise à mobiliser le public et les décideurs de tous horizons afin qu'ils placent les enfants au cœur de leur programme. « Il est essentiel d'aider les enfants touchés par la guerre, affirme Carol Bellamy, la directrice exécutive de l'UNICEF. Nous ne pouvons pas faire autrement. »

Figurant au nombre des partenaires principaux de la Conférence, notons le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, l'Agence canadienne de développement international, le ministère de la Défense nationale et l'UNICEF.

photos : MAECI

Le ministre Axworthy (à l'extrême droite), le président du Ghana, Jerry Rawlings (au centre), et le ministre ghanéen des Affaires étrangères, Victor Gbeho (cinquième à partir de la gauche), à la Conférence d'Accra, en avril 2000.

Sortir du cercle vicieux — un défi

Les défis à venir sont de taille. Par exemple, pendant plus de 40 ans, les enfants colombiens ont connu la souffrance comme victimes, témoins et auteurs de violence. Au moins 620 000 d'entre eux ont été déplacés en raison d'un conflit et 55 p. 100 des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont âgées de moins de 18 ans. Plus de 65 p. 100 des réfugiés kosovars étaient des enfants. Au Rwanda, parmi les quelque 800 000 personnes massacrées, on dénombre environ 300 000 enfants, et plus de 95 p. 100 des enfants de ce pays ont été témoins de tueries, souvent dans leur propre famille.

Par ailleurs, la fin des hostilités ne signifie pas pour autant que la guerre est terminée, particulièrement pour les enfants qui ont été exposés de façon prolongée à une culture de la violence. Le cycle de la violence ne sera brisé qu'au moyen d'un programme systématique de guérison et de réinsertion sociale. Comme l'affirme Olara Otunnu : « Les besoins des enfants en matière de guérison et de réadaptation doivent donc constituer un élément central des programmes de consolidation de la paix après les conflits, et non une réflexion après coup. »

À la Conférence de Winnipeg, le Canada s'efforcera de mettre en évidence le fait que les enfants ne sont pas seulement des victimes de la guerre, mais qu'ils peuvent aussi aider activement leurs familles et leurs communautés à se remettre des suites du conflit. C'est pourquoi il est nécessaire de bien comprendre les causes qui sous-tendent la participation des enfants aux conflits pour mieux définir et mettre en œuvre des solutions. L'élaboration et la mise en place de solutions efficaces, pertinentes et durables par la communauté internationale ne se fera qu'avec la participation des enfants.

Après la Conférence d'Accra, le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, s'est rendu en Sierra Leone pour visiter le camp des amputés à Murray Town et rencontrer des enfants touchés par la guerre. Il a pu constater directement les souffrances de ces enfants. En collaboration avec la ministre de la Coopération internationale, Maria Minna, il veut faire de la Conférence de Winnipeg un tournant décisif qui permettra de mobiliser les efforts internationaux qui assureront aux générations à venir un monde plus sécuritaire. ●—

Protéger les enfants du mal et de la souffrance est un des instincts humains fondamentaux. Les enfants représentent notre avenir; le désir de les mettre à l'abri des nombreuses forces susceptibles d'anéantir leurs espoirs et leur innocence est universel. L'action en ce sens constitue un volet essentiel de notre aspiration plus large à la promotion de la sécurité humaine et de la mise en place de sociétés stables et pacifiques.
— Le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, Accra (Ghana), avril 2000

Jeunes de l'Afrique occidentale touchés par la guerre, à la Conférence d'Accra

Une ONG sur le terrain

Au secours des enfants de la guerre en Sierra Leone

Des innombrables horreurs de la guerre civile en Sierra Leone, la plus tragique est sans aucun doute le recrutement des enfants, parfois dès l'âge de 7 ans, à titre de soldats, de travailleurs ou d'esclaves sexuels. Rebâtir la vie de ces enfants touchés par la guerre représente une tâche monumentale à laquelle contribuent Paul et Beverly Carrick, travailleurs humanitaires canadiens.

Les Carricks sont les fondateurs de CAUSE Canada, une organisation non gouvernementale dont le siège se trouve à Canmore, en Alberta. CAUSE (Christian Aid for Under-Assisted Societies Everywhere) s'intéresse tout particulièrement aux pays et régions où on trouve peu d'autres ONG.

Le travail des Carricks en Sierra Leone bénéficie du soutien de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). En juillet 1999, CAUSE a reçu des fonds pour bâtir des refuges et distribuer des articles domestiques de base (pots, tapis, etc.) aux personnes forcées de quitter leur foyer à cause d'un conflit armé.

Une contribution de 500 000 $ provenant du Fonds de consolidation de la paix de l'ACDI aide CAUSE à promouvoir la réconciliation en Sierra Leone. L'organisation œuvre auprès d'anciens enfants-soldats, d'orphelins et d'handicapés physiques ou psychologiques dans le but de favoriser leur réinsertion dans la société. « Nous leurs apprenons à faire des filets de pêche, à construire des bateaux pour la pêche en haute mer, à faire de la menuiserie et de la mécanique automobile, à confectionner des savons, à faire de la teinture de fils par nœuds et de la couture », explique Paul Carrick. Certains apprennent aussi à construire des béquilles et des fauteuils roulants pour les milliers de Sierra-Léoniens (y compris des enfants) qui ont été blessés ou délibérément amputés au cours du conflit.

photos : CAUSE Canada

Les problèmes des anciens enfants-soldats sont moins visibles mais tout aussi réels. Beaucoup d'entre eux ont vu leur famille se faire tuer et ont ensuite été forcés de commettre des atrocités semblables. Certains ne savent pas d'où ils viennent; beaucoup ne connaissent que leur nom militaire — des sobriquets comme Rambo ou Killer Boy. Paul Carrick raconte qu'au cours d'une cérémonie de « second baptême », les enfants se sont donné de nouveaux noms, comme Prince ou Mohammed.

L'art dramatique est aussi un outil thérapeutique. Empruntant à la dynamique tradition africaine de la narration orale, les travailleurs de CAUSE apprennent à 200 anciens combattants qui se trouvent aujourd'hui dans un centre pour enfants-soldats à monter des pièces de théâtre à l'intention de leur village afin d'exprimer leurs sentiments et de relater leurs expériences.

La présence de CAUSE vise aussi un autre objectif important. Selon Paul Carrick, « il importe au plus haut point que les Sierra-Léoniens sachent qu'ils n'ont pas été abandonnés par le reste de la planète. Il est très important d'exprimer notre solidarité envers les peuples qui traversent une crise. »

C'est pourquoi CAUSE a lancé un appel à la communauté internationale pour qu'elle intervienne sur deux plans. D'abord, pour mettre un terme à l'entrée constante et massive d'armes illégales en Sierra Leone, que Carrick décrit comme « une industrie sinistre à laquelle il faut couper court ». Ensuite, pour dépêcher une force efficace de maintien de la paix. « D'après moi, il n'a fallu que 10 000 hommes entraînés pour prendre d'assaut un pays de 5 millions d'habitants et le contrôler pendant une décennie. Il serait formidable qu'on puisse maintenant les désarmer au nom des 99 % de la population qui ne sont que d'innocentes victimes et qui désirent ardemment la paix! » ●—

CAUSE Canada finance ses activités au moyen de dons de particuliers et de contributions fournies par des organismes de financement. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site Web de CAUSE (www.cause.ca**) ou écrire à CAUSE Canada, C.P. 8100, Canmore (Alberta) T1W 2T8.**

P R O F I L

Landon Pearson

la sénatrice des enfants

Des camps d'extermination de l'Europe aux famines du Biafra en passant par les tueries du Rwanda, les enfants ont eu à vivre au XXe siècle certains des épisodes les plus dramatiques de l'histoire. Mais la sénatrice Landon Mackenzie Pearson se dit optimiste en ce début de siècle alors que les droits des enfants, et notamment celui de s'exprimer, sont de plus en plus reconnus.

La sénatrice Pearson peut retracer sa prise de conscience à cet égard au fil des événements de sa vie. Née à Toronto en 1930, elle a grandi dans une petite ville ontarienne. À cette époque, elle n'avait conscience des souffrances des enfants que lorsque sa grand-mère l'exhortait à « penser aux petits Arméniens affamés » quand elle ne terminait pas son repas.

> ***Je n'ai jamais cessé d'être émerveillée par les facultés de survie des enfants pauvres***
>
> **— Landon Pearson**

« Tout ce que je savais, c'est que c'était des êtres dont il fallait avoir pitié », a-t-elle expliqué lors de la Conférence commémorative O.D. Skelton qu'elle a présentée à Winnipeg en 1997 et qui s'intitulait *Consulter les enfants : leurs droits sont une question de politique étrangère.* « Mais mon imagination enfantine ne pouvait comprendre qu'il s'agissait d'enfants comme moi. [...] Le vocabulaire de l'époque ne faisait aucune place aux droits des enfants. »

Le vocabulaire s'est enrichi pendant la Deuxième Guerre mondiale, et la perception de Mme Pearson a changé lorsqu'elle est devenue mère. « Je n'avais aucune difficulté à comprendre que mes propres enfants étaient des personnes [...] ou qu'ils avaient des droits. »

Son mari, Geoffrey Pearson (fils de Lester B. Pearson), était diplomate et elle l'a accompagné à l'occasion de ses affectations à l'étranger. C'est alors qu'elle a pu constater par elle-même la souffrance des enfants. « Les enfants affamés que ma grand-mère m'avait appris à prendre en pitié (sans que je sache comment les aider) sont devenus de jeunes personnes bien vivantes dont le droit à la survie et à la protection était bafoué. »

Depuis ce moment, c'est-à-dire depuis plus de 40 ans, Landon Pearson travaille tant au pays qu'à l'étranger à aider les enfants, la plupart du temps comme bénévole.

En Inde, par exemple, elle a œuvré au sein d'un service mobile de soins aux enfants, qui venait en aide aux enfants d'ouvriers à New Delhi et à Bombay. Pendant les affectations au Canada, elle luttait pour faire valoir les droits des enfants. Par exemple, elle a cofondé un programme de santé mentale pour les enfants, qui a desservi la communauté d'Ottawa pendant 23 ans, et a présidé de nombreuses organisations se consacrant à défense des droits des enfants.

En 1979, elle est devenue vice-présidente de la Commission canadienne de l'année internationale de l'enfant et rédactrice en chef du rapport de cette commission intitulé *Pour les enfants du Canada*. Ce rapport, qui devait devenir par la suite un véritable manifeste des droits des enfants au Canada, a servi à « politiciser » son point de vue dans ce domaine.

En assistant à des audiences dans diverses régions du pays, Mme Pearson a constaté avec désarroi que les enfants « se sentant vraiment valorisés, respectés ou consultés sur les questions importantes » étaient très peu nombreux.

En 1994, elle a été nommée au Sénat du Canada et s'est engagée lors de la cérémonie d'assermentation à être « la sénatrice des enfants ». Ses deux grands objectifs étaient de promouvoir les intérêts des enfants au niveau du processus législatif et de leur donner la possibilité de prendre part aux décisions les concernant.

Depuis, elle a représenté le Canada lors de conférences nationales et internationales sur une multitude de questions relatives aux enfants. En 1999, elle a été nommée représentante personnelle du premier ministre Chrétien pour la Session extraordinaire sur les enfants de l'Assemblée générale des Nations Unies qui aura lieu en 2001.

En septembre, la sénatrice Pearson assistera à la Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre à Winnipeg.

À tous ceux qui perdraient espoir devant l'ampleur des atrocités commises contre les enfants et la vulnérabilité de ces derniers, la sénatrice conseille la détermination et l'espoir. « Je n'ai jamais cessé d'être émerveillée par les facultés de survie des enfants pauvres, dit-elle. J'ai appris combien les enfants peuvent accomplir par eux-mêmes si seulement nous leur en donnons les moyens. Et c'est à nous qu'il revient de faire cette démarche. » ●—

photo : Bureau de la sénatrice Pearson

Pour de plus amples renseignements sur la sénatrice Pearson et son travail pour améliorer le sort des enfants, visitez son site Web :
www.sen.parl.gc.ca / lpearson / index-f.html

Forum national 2000

Des jeunes Canadiens discutent des enfants touchés par la guerre

Des centaines de jeunes Canadiens ont répondu avec enthousiasme à l'invitation du Centre canadien pour le développement de la politique étrangère (CCDPE) à s'exprimer sur le sort des enfants touchés par la guerre.

En juin et juillet, plus de 200 jeunes ont participé à des ateliers d'une journée consacrés aux effets de la guerre sur les enfants. Grâce au concours du Centre canadien pour les victimes de torture, ces ateliers, qui se sont déroulés à Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal et Halifax dans le cadre du Forum national 2000, ont permis à des jeunes victimes de guerre âgés de 12 à 20 ans de parler de leur propre expérience de la guerre dans des pays comme l'Afghanistan, la Bosnie, l'Irak, le Kenya, le Kosovo, le Libéria, le Nicaragua, le Nigéria, le Rwanda, la Sierra Leone, la Somalie et le Soudan.

Au cours des tables rondes, les jeunes ont suggéré de nombreux moyens d'arrêter la guerre ou d'en atténuer les effets, et ils ont formulé toute une série de recommandations. Ils ont été unanimes pour dire qu'il fallait offrir d'autres occasions d'amener les peuples à se rencontrer pour mieux se comprendre et enrayer le fléau de la guerre.

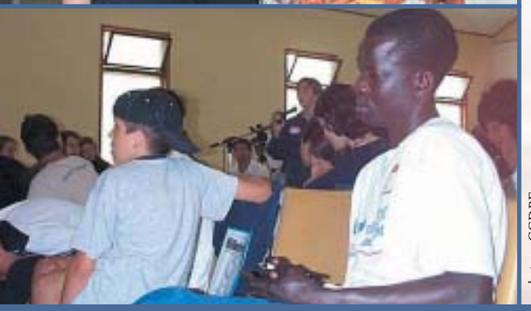

photos : CCDPE

Recommandations des participants

- Arrêter et punir tous les criminels de guerre.
- Aider les organisations communautaires dans les zones de guerre.
- Se débarrasser de toutes les mines.
- Exercer un contrôle sur la vente et le commerce des armes afin de couper les belligérants de leurs sources d'approvisionnement en armes légères.
- Reconnaître que les sanctions économiques internationales font souffrir les enfants et non les dirigeants du pays.
- Investir dans l'éducation les sommes consacrées à la guerre.
- Mener dans les écoles du Canada des programmes de sensibilisation aux problèmes des réfugiés.
- Créer davantage de programmes à l'intention des enfants touchés par la guerre.
- Favoriser la création de clubs multiculturels au Canada.
- Accroître l'aide du Canada aux familles vivant dans un pays en guerre, en particulier aux enfants qui ont perdu famille et foyer.

Parmi les participants Aziza, originaire de Somalie, a déclaré : « Je crois que les gouvernements devraient moins dépenser pour l'armée... leur priorité devrait être l'éducation. » Kale, du Nigéria, a évoqué son expérience : « Nous avons vécu dans un camp de réfugiés pendant deux ans. Ça a été la période la plus difficile de ma vie. C'était l'enfer... Le gouvernement canadien peut aider en scolarisant les enfants et en envoyant des livres. » Pour sa part, Indira, du Kosovo, a dit : « Je veux remercier le gouvernement du Canada et tous les Canadiens... Ils nous ont tellement bien accueillis. »

Les recommandations et les réactions des jeunes Canadiens et des enfants touchés par la guerre seront présentées aux ministres des affaires étrangères et aux spécialistes internationaux qui se réuniront à Winnipeg en septembre, à l'occasion de la première Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre. Certains des jeunes participants aux ateliers iront également à la Conférence, où ils parleront de leurs expériences et lanceront un appel en faveur d'un monde davantage axé sur la paix. ●—

Centre canadien pour le développement de la politique étrangère

Le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère s'est servi des technologies modernes de l'information pour créer des outils pédagogiques faciles à consulter sur Internet. Pour sensibiliser les jeunes au problème des enfants touchés par la guerre, les professeurs peuvent utiliser dans les salles de classe des modules conçus à l'intention des écoles primaires et secondaires qui se trouvent à l'adresse www.cfp-pec.gc.ca/NationalForum/nati-f.htm

NATIONS

ACTUALITÉS

La Sierra Leone

Une société à rebâtir

Située sur la côte occidentale de l'Afrique, près de l'équateur, la Sierra Leone est un petit pays de plaines et de plateaux. Son économie fragile repose principalement sur l'exploitation minière (bauxite, diamants) et la production de café et de fèves de cacao. Les contacts entre la Sierra Leone et les pays européens remontent à 1462, lorsque l'explorateur portugais Pedro de Sintra a découvert la péninsule, en a dressé la carte et lui a donné le nom de *Serra Leôa* — « la montagne du lion ».

Peuplée de quelque 5 millions d'habitants, la Sierra Leone est l'un des pays les plus pauvres du monde. Son économie a subi un grave déclin depuis le début de la guerre civile en 1991. Si l'indice de développement du Programme de développement des Nations Unies classe le Canada au premier rang, la *Sierra Leone* y figure en dernière position. Le commerce bilatéral entre les deux pays est pratiquement inexistant.

La Sierra Leone a longtemps été un poste important du commerce des esclaves entre l'Afrique et l'Amérique du Nord. Les négociants britanniques ont pris la place des Portugais au XVIIe siècle. En 1787, la Grande-Bretagne a fondé Freetown, l'actuelle capitale, pour accueillir les esclaves récemment affranchis. Devenue colonie britannique en 1808, la Sierra Leone a acquis son indépendance en 1961 et s'est jointe au Commonwealth, avant de devenir une république en 1971. Sept ans plus tard, son président et premier ministre, Siaka Stevens, a mis en place une dictature. En 1991, son successeur, le général Joseph Momoh, a tenté d'effectuer un retour à la démocratie, mais il a rapidement été évincé du pouvoir. Dans la foulée, le Front révolutionnaire uni (FRU) a mené une insurrection brutale, qui a fait près de 100 000 morts et au cours de laquelle des milliers de gens, y compris de jeunes enfants, ont été blessés ou amputés délibérément par les parties en guerre.

Plus de 3 millions de Sierra-Léoniens ont été déplacés dans leur pays et à l'étranger; plus de 60 % d'entre eux étaient des enfants. Malgré la signature de l'accord de paix de Lomé en juillet 1999, les combats n'ont pas cessé et les violations des droits humains perpétrées en majorité par des rebelles du FRU ont continué dans de nombreuses régions du pays.

Le Canada est préoccupé par le sort tragique des Sierra-Léoniens, en particulier celui des enfants. Depuis le début du conflit, le Canada a accordé des millions de dollars au titre de l'aide humanitaire, en plus de soutenir la mission des Nations Unies en Sierra Leone. Une grande partie de cette assistance a été versée par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international et du ministère de la Défense nationale, et dirigée vers les régions les plus vulnérables et les personnes dans le besoin, notamment sous forme d'aide alimentaire d'urgence, de refuges et du matériel médical d'urgence.

Le 29 et le 30 avril de cette année, le ministre Axworthy s'est rendu en Sierra Leone afin d'évaluer la situation politique du pays et de renouveler l'engagement du Canada à offrir un soutien destiné aux enfants touchés par la guerre et à appuyer les activités de maintien et de consolidation de la paix. Le ministre a annoncé que le Canada verserait 250 000 $ pour la création d'une Commission nationale pour les enfants touchés par la guerre, que doit mettre sur pied le gouvernement de la Sierra Leone. Cette Commission veillera à ce que les besoins des enfants figurent en bonne place dans les politiques publiques et l'allocation des ressources. Le ministre Axworthy a déclaré : « Les habitants de la Sierra Leone, tout particulièrement les enfants, ont énormément souffert. Nous devons leur redonner espoir. Et nous devons veiller à ce que chacun d'eux jouisse d'une vie longue, productive et sécuritaire. » ●—

FREETOWN

photos : Site Web sur la Sierra Leone (www.sierra-leone.org)

Canada • Regard sur le monde • Numéro 9 • Automne 2000

Le renouvellement de l'Organisation des Nations Unies : L'enjeu du Sommet du millénaire

Les dirigeants du monde entier se rendront à New York pour participer au Sommet du millénaire. Ils prendront en considération les enjeux de l'avenir et les manières dont l'ONU peut leur faire face. Or, ces dirigeants vous représenteront, peuples des Nations Unies. Il vous incombe donc de veiller à ce qu'ils s'y rendent fermement résolus à prendre des décisions qui peuvent conduire à une vie meilleure pour nous tous, et pour nos enfants.

— Le secrétaire général des Nations Unies, **Kofi Annan**

photo : CANAPRESS

Quel rôle les membres des Nations Unies souhaitent-ils voir l'Organisation jouer au XXIe siècle? Voila la question primordiale à l'ordre du jour du Sommet du millénaire, qui a lieu du 6 au 8 septembre au siège de l'ONU à New York.

Le Sommet du millénaire des Nations Unies constituera la plus grande rencontre de chefs d'État et de gouvernement de l'histoire. Le secrétaire général souhaite que ce Sommet soit plus qu'un événement symbolique : « Il est indispensable qu'il fournisse l'occasion aux participants de réaffirmer leur attachement moral aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et de donner un nouvel élan politique à la coopération et à la solidarité internationales que les peuples du monde réclament de plus en plus. »

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Louis Saint-Laurent, et le Premier ministre Mackenzie King dirigent la délégation canadienne à la Conférence de San Fransisco, en mai 1945.

photo : Archives nationales du Canada

Une organisation unique en son genre

L'Organisation des Nations Unies a été créée en vertu de la Charte des Nations Unies, signée par 50 pays lors de la Conférence de San Francisco, le 26 juin 1945. L'Organisation a officiellement vu le jour le 24 octobre de la même année alors que la plupart des pays signataires avaient fait ratifier la Charte par leur parlement respectif. L'ONU a remplacé la Société des Nations constituée par le Traité de Versailles en 1919. Le Canada, un des participants à la Conférence de San Francisco, fait partie des membres fondateurs des Nations Unies.

Conformément à la Charte, l'ONU a principalement pour but :

- de maintenir la paix et la sécurité internationales;
- de développer des relations amicales entre les nations;
- de réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, culturel ou humanitaire et en encourageant le respect des droits de la personne.

Les principes qui régissent les actions de l'ONU figurent également dans la Charte, par exemple :

- tous les États membres sont égaux;
- les différends internationaux doivent être réglés par des moyens pacifiques;
- les membres doivent s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre les autres membres;
- les membres doivent remplir les obligations qu'ils ont assumées aux termes de la Charte et prêter assistance à l'ONU dans toute action entreprise par celle-ci conformément aux dispositions de la Charte.

photo : Nations Unies

Le Conseil de sécurité des Nations Unies en session

Depuis 55 ans, les réalisations de l'ONU ont été extraordinaires. Elle a aidé à régler des différends entre les nations, à prévenir des conflits et à mettre un terme à des combats. Elle a dirigé des opérations humanitaires et de soutien de la paix complexes et, ces dernières années, a joué un rôle déterminant dans la résolution de certains conflits qui se prolongeaient.

L'ONU et ses États membres ont combattu le racisme et le colonialisme ainsi que la maladie et l'analphabétisme. L'ONU a insisté sur la nécessité fondamentale de respecter les droits de la personne, y compris ceux des femmes et des enfants, pour assurer la paix, la stabilité et le développement.

Les Nations Unies touchent de nombreux aspects de nos vies. Ses institutions spécialisées de l'ONU voient notamment à la réglementation des services postaux dans le monde entier, coordonnent l'enregistrement de brevets, s'occupent de la gestion des océans et de l'espace extra-atmosphérique, établissent des normes et des valeurs universelles et les défendent, et font la promotion du développement durable.

Dans son rapport, le secrétaire général exprime son optimisme à l'égard du Sommet du millénaire. Il considère qu'il s'agit d'une occasion unique de remodeler l'ONU pour en faire un véritable instrument de changement susceptible d'améliorer la vie des gens dans le monde entier au cours du XXIe siècle. M. Annan a invité le public à suivre le Sommet de près pour veiller à ce que l'ONU redouble ses efforts en vue de trouver des solutions efficaces aux problèmes importants qu'il a mis en lumière.

Pour en savoir davantage sur le Sommet du millénaire des Nations Unies, veuillez consulter le site Web suivant :
www.un.org/french/millenaire

photo : Nations Unies

Le siège de l'ONU à New York

Des valeurs partagées pour une action commune

Pour orienter les discussions qui auront lieu à l'occasion du Sommet du millénaire, le secrétaire général a présenté à l'Assemblée générale de l'ONU, en avril 2000, un rapport intitulé *Nous, les peuples : le rôle des Nations Unies au XXIe siècle.* Dans ce rapport, il énumère les six valeurs que partagent toutes les nations, à savoir la liberté; l'équité et la solidarité; la tolérance; la non-violence; le respect de la nature; la responsabilité partagée. M. Annan recommande vivement aux participants du Sommet d'adopter une série de résolutions, qui seront le gage de leur attachement à ces valeurs.

- **Vivre à l'abri du besoin**
  Le secrétaire général propose des mesures visant à réduire la pauvreté de façon marquée à l'échelle internationale. Il s'agit notamment de réaliser une croissance durable, de donner un accès complet et universel à l'éducation, de lutter contre les maladies, d'améliorer les conditions de vie des habitants des bidonvilles, d'augmenter le rendement agricole en Afrique, d'accroître l'accès aux technologies de l'information, d'ouvrir davantage les marchés, d'alléger la dette et de réorienter l'aide publique au développement.

- **Libérer le monde de la peur**
  Depuis 10 ans, les guerres civiles ont fait plus de 5 millions de morts. M. Annan dit qu'il nous faut agir sur tous les fronts pour contrer la menace des conflits meurtriers, c'est-à-dire, prévenir les conflits, mieux appliquer le droit humanitaire et international, intervenir au besoin pour protéger les civils, en particulier les femmes et les enfants, renforcer les opérations de maintien de la paix, mieux cibler les sanctions et réduire les armes.

- **Assurer un avenir viable**
  D'après M. Annan, d'ici 2002, les États membres de l'ONU doivent être prêts à agir de façon décisive dans les domaines suivants : faire face aux changements climatiques, gérer la crise de l'eau de manière à garantir un accès universel à l'eau potable, examiner la question de la biotechnologie dans la production agricole, sauvegarder la biodiversité et tenir compte des préoccupations environnementales dans les politiques économiques.

- **Renouveler l'Organisation des Nations Unies**
  Selon le secrétaire général, seule une ONU forte sera en mesure de relever tous les défis auxquels le monde fait face. Il propose que l'on détermine les principaux atouts de l'ONU et que l'on mise sur ceux-ci pour améliorer la vie des gens; que l'on renforce les liens entre l'ONU, les institutions internationales, la société civile, le secteur privé et les gouvernements nationaux en vue de réaliser des objectifs communs; que l'on utilise les nouvelles technologies de l'information pour rendre l'ONU plus efficace et renforcer ses échanges avec le reste du monde; et que l'on achève la réforme des structures de l'ONU en établissant un consensus clair entre les États membres quant aux domaines d'action prioritaires et en instaurant un budget axé sur les résultats.

Culture

photos : Institut international pour les enfants

L'expression artistique, une forme de thérapie pour les enfants touchés par la guerre

Depuis une dizaine d'années, des millions d'enfants partout dans le monde ont subi des souffrances inimaginables de par leur expérience de la guerre. Beaucoup d'entre eux resteront profondément traumatisés pendant longtemps, peut-être toute leur vie. C'est là la conséquence des horreurs dont ils ont été témoins ou qu'ils ont endurées : meurtres, viols, tortures, amputations horribles et brutales. On ne peut tout simplement pas s'imaginer la terreur et les traumatismes qui ont marqué leur vie.

Pour qu'ils puissent se rétablir, il faut leur offrir divers types d'aide : soins médicaux, soutien psychologique, environnement sûr et stable, soins prodigués avec dévouement, éducation, hébergement. Mais ce n'est pas tout : on oublie souvent qu'ils ont besoin d'exprimer leurs émotions. Or, l'approche la plus fructueuse à cet égard est celle qui repose sur l'expression artistique, le dessin et la peinture, la narration, la musique et le théâtre. Pour surmonter leurs traumatismes psychologiques, les enfants ont besoin de rire et de pleurer, de jouer comme jouent tous les enfants.

Faisant écho à un appel lancé il y a deux ans par les Nations Unies, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a mis sur pied un programme consacré aux « Initiatives culturelles pour les enfants touchés par la guerre ». Par l'entremise de ce programme, le Ministère apporte un soutien financier annuel à toute une gamme d'initiatives qui vont de la thérapie par l'art aux ateliers d'art dramatique en passant par les spectacles de clowns, les cirques itinérants et les ateliers de musique et de danse. Il a également financé la réalisation de films et de documentaires vidéo afin de sensibiliser les gens aux souffrances subies par les enfants victimes de conflits armés. Ont bénéficié de ces apports des initiatives entreprises dans divers pays, notamment le Nicaragua, le Salvador, le Mozambique, le Kosovo, la Sierra Leone, l'Afrique du Sud, l'Albanie, la Bosnie et le Pérou.

Planning for Peace, un projet mis sur pied par Cultural Connections, d'Ottawa, est au nombre de ces initiatives. Au Rwanda et au Mozambique, il réunit des jeunes dans des ateliers où l'on fait appel aux pratiques et symboles culturels locaux pour créer des conditions propices au retour à la santé et au rétablissement des liens avec la société. Les arts visuels occupent la première place dans le projet Painting Peace, créé par Change for Children, d'Edmonton, qui aide des groupes de jeunes au Nicaragua et au Salvador à peindre des murales qui expriment leur réalité, et qui les met en rapport avec de jeunes Canadiens pour favoriser des échanges d'expériences et la compréhension mutuelle (voir le nº 8, p. 10, de *Canada — Regard sur le monde*). Un autre projet, My Sister's Place, initiative de Productions Cité Ouverte, de Montréal, a pour but de planifier, d'élaborer et de mettre sur pied un programme d'études en arts pour les enfants de la rue à Soweto, en Afrique du Sud, qui sont totalement démunis à l'heure actuelle.

La participation active des enfants, caractéristique commune de tous ces projets, est un élément essentiel du processus de guérison. Madeline-Ann Aksich, de l'Institut international pour les enfants, à Montréal, rappelle sa propre expérience à cet égard : « Au printemps de 1999, nous avons visité plusieurs camps de réfugiés de la région de Sarajevo en Bosnie. Nous avons été frappés par le grand nombre d'enfants et par le fait qu'ils étaient déprimés parce qu'ils n'avaient rien à faire toute la journée. La communication entre les enfants et leurs parents était inexistante. De toute évidence, ces enfants avaient besoin d'aide. »

L'Institut a mis au point un programme de thérapie par l'art dramatique dans le cadre duquel les enfants rédigeaient des contes et des scénarios, créaient des personnages sous forme de marionnettes et pouvaient laisser libre cours à leurs émotions et à leur imagination. Ils jouaient également devant les adultes et les parents, ouvrant ainsi des voies de communication jusqu'alors inexplorées. L'expérience s'est avérée un grand succès et l'Institut a l'intention de faire appel au même modèle ailleurs. Madeline-Ann Aksich conclut : « Les enfants ont besoin de raconter leur histoire. C'est pour eux une thérapeutique idéale. » ●—

Pour de plus amples renseignements, on consultera avec profit le site Web consacré aux Initiatives culturelles pour les enfants touchés par la guerre : www.dfait-maeci.gc.ca / culture / children / menu-f.htm

Nouvelles en bref

Le Canada ratifie d'importants traités internationaux

Le Canada a ratifié en juillet deux grands traités internationaux : le Statut de la Cour pénale internationale (CPI) et le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la participation d'enfants aux conflits armés. Le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a déposé les instruments de ratification aux Nations Unies à New York, le 7 juillet.

Le Canada a été le premier pays à se doter d'une législation détaillée (*Loi sur les crimes contre l'humanité* et *Loi sur les crimes de guerre*) qui intègre les dispositions du Statut de la CPI (ou Statut de Rome). La Cour pénale internationale sera le premier tribunal international permanent à avoir compétence sur les crimes les plus graves connus des hommes : le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. À ce jour, 97 États ont signé le Statut de la CPI et 14 l'ont ratifié. Le Statut entrera en vigueur quand 60 pays l'auront ratifié.

Le ministre Axworthy a nommé le député de Mont-Royal, Irwin Cotler, conseiller spécial pour la CPI. Expert de réputation mondiale en droits de la personne et en droit humanitaire, ancien professeur de droit à l'Université McGill, M. Cotler contribuera à la formulation d'une stratégie destinée à promouvoir la ratification du Statut de la CPI par tous les pays.

Le Protocole facultatif concernant la participation d'enfants aux conflits armés établit de nouvelles normes internationales en la matière. Il exige tout particulièrement des États qu'ils veillent à ce que les enfants de moins de 18 ans ne prennent pas directement part aux hostilités.

« Le Canada a joué un rôle de premier plan dans la création de la Cour pénale internationale et la négociation du Protocole facultatif, a expliqué M. Axworthy. Ces deux traités représentent des outils importants dans les démarches en vue de promouvoir la sécurité humaine : l'un fait en sorte que les auteurs de crimes contre l'humanité ne puissent pas se dérober à la justice et l'autre protège les enfants, qui sont les victimes les plus vulnérables de la guerre. »

Un nouveau cadre politique pour le Nord

Le ministre Axworthy a dévoilé un nouveau cadre pour la formulation de politiques, le *Volet nordique de la politique étrangère du Canada*. Ce document décrit les objectifs de la politique étrangère canadienne dans le domaine des affaires nordiques et circumpolaires.

Le ministre a annoncé que 10 millions de dollars seront affectés, sur cinq ans, à la mise en œuvre de la nouvelle politique. Cette somme sera employée à des fins diverses : financement du Conseil de l'Arctique et de ses membres canadiens permanents; contribution à la mise sur pied de l'Université de l'Arctique; contribution aux réseaux canadiens et circumpolaires de recherche en politique; recherche, de concert avec la Russie, de solutions aux problèmes nordiques de ce pays; promotion du développement durable des régions circumpolaires par la recherche de débouchés économiques et commerciaux.

La ministre responsable de la Coopération internationale, Maria Minna, a annoncé que 5 millions de dollars supplémentaires seront consacrés à un projet déjà amorcé, destiné à aider les populations autochtones du nord de la Russie à jouer un rôle plus efficace vis-à-vis leur développement à long terme.

« Ce cadre stratégique découle de l'engagement du Canada à s'associer aux peuples nordiques et à ses voisins circumpolaires pour se pencher sur des dossiers d'intérêt commun et envers lesquels ils ont des responsabilités communes. Le Nord est désormais un élément central de notre politique étrangère », a précisé M. Axworthy.

Le Canada reconnaît la Corée du Nord

À la suite d'une réunion avec le ministre des affaires étrangères de Corée du Nord, Paek Nam Sun, à Bangkok à la fin de juillet, le ministre Axworthy a annoncé que le Canada reconnaissait formellement la République populaire démocratique de Corée (RPDC) en tant qu'« État et membre de la communauté internationale ». Des entretiens se poursuivent présentement au sujet de l'établissement de relations diplomatiques et de l'ouverture éventuelle d'ambassades dans les deux pays.

« Depuis quelque temps déjà, la RPDC s'ouvre à la communauté internationale et cherche à accroître le nombre de pays avec lesquels elle entretient des relations, a déclaré M. Axworthy. Le Canada salue cette initiative et il compte aider la RPDC à s'intégrer dans les affaires internationales. »

La rencontre de Bangkok constituait la première réunion de niveau ministériel entre les gouvernements du Canada et de la Corée du Nord. Le processus d'établissement de relations bilatérales officielles avait été amorcé par le gouvernement canadien en 1998, alors que le ministre Axworthy avait cautionné un engagement plus actif du Canada envers la RPDC. Depuis, les contacts entre les deux pays étaient menés depuis l'ambassade canadienne à Beijing.

Certaines ONG canadiennes étaient déjà présentes en Corée du Nord depuis le milieu des années 1990, lorsque la communauté internationale a pris conscience des graves pénuries alimentaires qui sévissaient dans ce pays. Depuis 1997, l'Agence canadienne de développement international a également fourni de l'aide alimentaire à la RPDC dans le cadre du Programme alimentaire mondial des Nations Unies et des activités des ONG canadiennes. Jusqu'à présent, l'aide fournie dans le cadre de ces programmes se chiffre à plus de 30 millions de dollars

L'appui du Ministère donne naissance à un centre de documentation virtuel

À la suite d'une initiative de connectivité annoncée par le ministre Axworthy à l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains, en juin, à Windsor, le rêve d'un centre virtuel mondial de documentation sur l'alcool, le tabac et les autres drogues est devenu réalité. Ce Centre virtuel est accessible sur Internet à l'adresse **www.atod.org**

Géré par le Centre canadien sur l'abus des drogues et autres substances, le Centre de documentation virtuel repère et réunit des sources d'information crédibles, sûres et actualisées présentes sur Internet. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a fourni une contribution de 250 000 $ à ce projet qui représente un service essentiel dans la lutte contre l'abus d'alcool et de stupéfiants. ●—

Pour en savoir plus sur ces questions et sur d'autres nouvelles, veuillez consulter le site Web du Ministère (www.dfait-maeci.gc.ca). Cliquez sur « Nouvelles récentes »

Nouveauté dans le site Web de *Canada — Regard sur le monde*

Nous vous invitons à visiter le site Web de *Canada — Regard sur le monde*, qui vient tout juste d'être remanié afin d'en faciliter la navigation et d'uniformiser tous les numéros affichés à ce jour. Il comporte maintenant de nouvelles rubriques, notamment un Centre d'hyperliens, qui contient des centaines de liens utiles vers une vaste gamme de ressources dans les domaines de la politique étrangère canadienne et des relations internationales.

Il comporte également un bouton qui mène directement à la section « Communiqués de presse et allocutions » du site Web du Ministère. Nous ajouterons d'autres éléments au cours des prochains mois afin de faire du site Web de *Canada — Regard sur le monde* votre portail vers l'univers complexe des affaires internationales.

www.dfait-maeci.gc.ca/canada-magazine

La CONFÉRENCE de WINNIPEG sur INTERNET

Pour une source unique et complète d'informations sur la Conférence de Winnipeg, visitez le site Web qui a été créé spécialement pour cet événement :
www.lesenfantsetlaguerre.com

Le site renferme une grande variété de renseignements sur la Conférence et sur le drame des enfants touchés par la guerre, des documents officiels et une galerie de photos. Il contient également un grand nombre de liens Internet pertinents permettant d'obtenir une vue d'ensemble sur la question.

SAVIEZ-VOUS QUE...

•

Depuis 10 ans, **2 millions d'enfants** ont été tués lors de conflits; plus de **1 million** d'entre eux sont devenus orphelins; plus de **6 millions** ont été grièvement blessés ou handicapés pour la vie; et plus de **10 millions** ont été profondément traumatisés.

•

À l'heure actuelle, plus de **20 millions** d'enfants ont été déplacés à l'intérieur de leur pays ou à l'étranger en raison de la guerre. Ils comptent pour plus de la **moitié** des personnes déplacées dans le monde.

•

Tous les mois, les **mines terrestres** tuent ou mutilent quelque **800** enfants.

•

•

Le 24 octobre 2000 marquera le **55e anniversaire** de la fondation officielle des **Nations Unies**. Le Canada est au nombre des 50 pays qui ont fondé l'ONU en 1945 lors de la Conférence de San Francisco. La délégation canadienne était dirigée par le premier ministre **William Lyon Mackenzie King**.

•

Lester B. Pearson est le seul Canadien à avoir **présidé** l'Assemblée générale des Nations Unies; c'était en 1952-1953.

•

En **janvier 1948**, le Canada a ouvert sa **première** mission permanente auprès de l'ONU, à New York. La mission était dirigée par le **général A.G.L. McNaughton**, un militaire de renom et ancien ministre de la Défense nationale, qui siégeait alors comme délégué du Canada auprès de la Commission de l'énergie atomique.

•

Le Canada au carrefour des nations

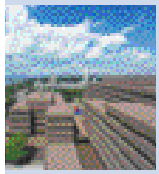

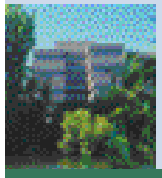

Venez visiter l'édifice Lester B. Pearson, siège du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, au 125, promenade Sussex, à Ottawa (Ontario). Des visites guidées gratuites sont organisées à l'intention du public du 3 avril au 10 novembre.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour faire des réservations :
Maricarmen Charbonneau
Tél. : **(613) 992-9541**
Courriel : **maricarmen.charbonneau@dfait-maeci.gc.ca**

Dans notre PROCHAIN NUMÉRO

Numéro 10 • Hiver 2001

Le prochain numéro, qui doit paraître en décembre, portera principalement sur les Nations Unies. Nous y ferons le suivi du Sommet du millénaire de septembre et examinerons les réalisations du Canada en cette deuxième année de son mandat au Conseil de sécurité de l'ONU. ●—

THIS PUBLICATION IS ALSO AVAILABLE IN ENGLISH.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Department of Foreign Affairs and International Trade